

# édito

## Décrypter les enjeux de souveraineté alimentaire

La crise sanitaire de 2020 puis la guerre Russie-Ukraine qui lui a succédé, ont remis sur le devant de la scène la question de souveraineté alimentaire par « peur de manquer ». Les pénuries de masques, de paracétamol puis de moutarde et d'huile de tournesol ont marqué les esprits et questionné sur les potentielles fragilités françaises en matière d'approvisionnement alimentaire. À tel point que cette notion a été intégrée en 2022 dans la dénomination même du Ministère en charge de l'agriculture, et est régulièrement évoquée dans les réflexions politiques et de filière.

Cette approche de souveraineté alimentaire, qui a pris le relais de celle de sécurité alimentaire, est plus complexe qu'il n'y paraît. Elle évoque la capacité d'autodétermination d'un État sur les systèmes alimentaires qui se déploient sur son territoire et dépasse ainsi largement les notions de volumes et de stocks.

Il nous a donc paru intéressant de clarifier ce que recouvre la souveraineté alimentaire, quel état des lieux on peut en faire et de nous interroger sur la façon dont la question de souveraineté se pose dans certaines filières.

par **Mélanie RICHARD**  
Responsable conseil économique  
et métier, Conseil national Cerfrance



## sommaire

02



**La souveraineté alimentaire** : c'est quoi exactement et où en est-on ?

06



**Oléoprotéagineux** : reconquérir la souveraineté pour favoriser la transition agroécologique

10



**Lait** : une filière souveraine qui pourrait être chahutée par la baisse de production

13



**Viande bovine** : évolution des habitudes alimentaires et enjeu de vitalité de certains territoires

# La souveraineté alimentaire

## c'est quoi exactement et où en est-on ?



par **Anne BRAS**, Chargée d'études et de prospective, Cerfrance Bretagne

*Un rapport de FranceAgriMer, paru en 2023, éclaire utilement la question\*.*

### La souveraineté alimentaire, ce qu'elle est et ce qu'elle n'est pas

● La souveraineté alimentaire ne doit pas être confondue avec la notion de sécurité alimentaire, dont l'objectif est que la population dispose de nourriture en quantité et en qualité suffisante pour assurer ses besoins vitaux. C'est la notion qui prédominait jusqu'au milieu des années 90 dans les instances internationales (OMC, FMI, FAO...), avec pour but **d'éradiquer la faim dans le monde**. Les échanges internationaux étant perçus comme le moyen le plus sûr d'y parvenir, aucun frein ne devait leur être mis. Lors du sommet mondial de l'alimentation à Rome, en 1996, le terme de « souveraineté alimentaire » est introduit par les ONG comme un concept beaucoup plus large et finalement beaucoup plus sûr pour les populations.

● Être souverain, c'est décider de ce qu'on veut, et de ce qu'on ne veut pas pour assurer ses besoins vitaux :

• **En termes de systèmes agricoles**, en particulier concernant les **modes de production**. Quelles quantités et types d'intrants accepte-t-on ? engrais, produits phytosanitaires, aliments pour animaux, antibiotiques... **Les modes d'organisation** du travail et de détention du



capital font aussi débat (familial, intégration verticale et/ou horizontale...), de même que les modes de propriété foncière. Permet-on à des acteurs non nationaux ou non européens d'accéder à la terre, se fixe-t-on des objectifs en termes de dimension minimale et maximale de surfaces agricoles par exploitation... ?

• **En termes de systèmes alimentaires de la population**. Quels régimes encourage-t-on, quelles normes sanitaires se fixe-t-on, que ce soit pour des raisons nutritionnelles, de santé, ou de maintien de traditions culturelles ? Autorise-t-on les fromages au lait cru malgré la présence d'un risque bactériologique ? Quelle place donne-t-on à la production des vins d'appellations en cohérence avec les politiques de santé publique ? Quels types de produits refuse-t-on : bœuf aux hormones, poulets chlorés, produits trop sucrés, trop gras... ?

\* *Souveraineté alimentaire : un éclairage par les indicateurs de bilan*, FranceAgriMer, février 2023. <https://www.franceagrimer.fr>

## La souveraineté alimentaire : c'est quoi exactement et où en est-on ?

• **En termes d'occupation du territoire.** L'agriculture est un secteur clef dans l'aménagement du territoire. Se donne-t-on le droit d'encourager des modes de production qui contribuent à lutter contre les incendies, à maintenir des paysages ouverts et à favoriser le maintien du peuplement de certains territoires ? Favorise-t-on des logiques de proximité, de lien rapproché entre production et consommation ?

● **Être souverain, c'est aussi se donner les moyens de traduire ces souhaits dans la réalité,** donc d'édicter des lois pour réguler les questions intérieures mais aussi les relations avec l'extérieur. Notons que pour la France une partie est organisée à l'échelle de l'Union européenne.

**La souveraineté alimentaire n'est donc pas qu'une affaire de flux, mais aussi de capacité d'actions, de marges de manœuvre, pour formuler ce qui est souhaitable et le faire advenir en période de paix et de prospérité comme en période plus difficile. Elle se construit avec constance selon des orientations de long terme par-delà les événements conjoncturels, pour leur résister précisément, et ce d'autant**

**« La souveraineté alimentaire n'est pas nécessairement synonyme d'une autosuffisance alimentaire totale ni d'un repli sur soi. »**

**plus que l'agriculture est une activité de temps long qui ne peut faire volte-face en permanence.**

La souveraineté alimentaire n'est pas nécessairement synonyme d'une autosuffisance alimentaire totale ni d'un repli sur soi. Un certain niveau d'échanges avec l'extérieur, via les exportations mais aussi les importations, est nécessaire, pour des raisons de sécurité alimentaire et/ou d'équilibre économique des filières. Par exemple, à l'inverse d'habitudes alimentaires rencontrées dans d'autres cultures, les Français consomment très peu les abats d'animaux. Leur exportation permet d'améliorer la rentabilité des filières animales. Au contraire, l'huile de tournesol est aujourd'hui un aliment majeur du régime alimentaire français, or la production nationale est actuellement insuffisante. Les importations se révèlent donc indispensables.

● **La question de la souveraineté alimentaire n'existe pas sans un dialogue avec ses partenaires à l'échelle mondiale,** pour reconnaître la légitimité de chaque État ou espace économique à organiser sa propre souveraineté.

● **Mais la souveraineté alimentaire suppose la capacité à décider du niveau et du type de dépendances vis-à-vis de l'extérieur que l'on accepte.** Cette acceptation varie dans le



## La souveraineté alimentaire : c'est quoi exactement et où en est-on ?

temps avec la représentation du monde et des principes moraux. S'il est aujourd'hui admis que les États européens sont nécessairement dépendants d'importations pour leur approvisionnement en produits exotiques, il n'en a pas toujours été ainsi. La colonisation et l'esclavage répondaient ainsi en partie à la volonté de maîtriser l'approvisionnement en épices, agrumes, café, cacao, coton, sucre.

● **Toutes les dépendances ne se valent pas. Les risques de perte de souveraineté s'apprécient selon la nature des produits et leur pays d'origine ou de destination.** La dépendance à l'importation pour des produits de base (féculents, viandes, lait, fruits et légumes de base...) rend un pays beaucoup plus fragile que s'il s'agit de produits non essentiels dans son régime alimentaire (épices, cacao, moutarde...). De même, pour un pays de l'UE, la dépendance vis-à-vis de ses voisins n'a pas les mêmes implications que celle envers des pays tiers, qu'il s'agisse d'imports ou d'exports. Depuis quelques années, chaque réduction des achats de porc par la Chine déclenche une forte baisse du prix de vente du porc dans l'Union européenne, en raison de la dépendance de ses filières porcines à ce débouché hors UE, difficilement planifiable.

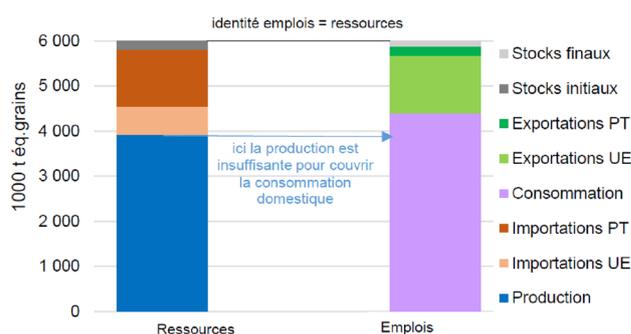
### Les indicateurs de bilan pour évaluer la souveraineté alimentaire

La souveraineté en produits alimentaires peut être approchée par la méthode des bilans. Elle consiste à comparer les ressources aux besoins.

- Ressources  $\ominus$  Production  $\oplus$  Importations  $\oplus$  Stocks initiaux
- Besoins  $\ominus$  Consommation  $\ominus$  Exportations  $\ominus$  Stocks finaux

En matière d'échanges, on distingue ceux avec l'Union européenne de ceux avec les pays tiers.

### Représentation schématique d'une approche par bilan



Source : FranceAgrimer

L'analyse est réalisée à partir de 4 indicateurs :

- **Taux d'auto-approvisionnement ou taux d'autosuffisance = Production / Consommation**
- **Taux de couverture de la consommation par la production nationale = (Production - Exportations) / Consommation**
- **Capacité d'exportation = Exportations / (Production + Importations)**
- **Dépendance aux importations = Importations / Consommation**

Ressources comme emplois peuvent évoluer à la hausse ou à la baisse. **Un taux d'autosuffisance en baisse peut traduire, selon les cas, une production à la peine ou une consommation en augmentation.** Le taux d'autosuffisance de la France en crème a tendance à baisser du fait d'une hausse de la consommation et non d'une baisse de la production. **L'évolution des régimes alimentaires impacte donc directement le taux d'autosuffisance**, et renvoie aux questions d'équilibres nutritionnels. La consommation en sucre de la population européenne serait plus de 3 fois supérieure aux recommandations<sup>\*\*</sup>. Si l'auto-approvisionnement en sucre

<sup>\*\*</sup> Iddri, *Une Europe agroécologique en 2050 : une agriculture multifonctionnelle pour une alimentation saine*, sept 2018.

<https://www.iddri.org>

## La souveraineté alimentaire : c'est quoi exactement et où en est-on ?

de la France est évalué par FranceAgriMer à 170 %, un calcul basé sur les recommandations nutritionnelles conclurait à un taux d'autosuffisance bien supérieur.

**L'évolution des modes de consommation** constitue aussi un élément d'analyse. C'est dans la restauration hors foyer que l'on retrouve les poulets importés tandis que la volaille tricolore est préférée pour les repas à domicile. Qui dit hausse des repas hors domicile dit baisse de l'autosuffisance en viande de poulets.

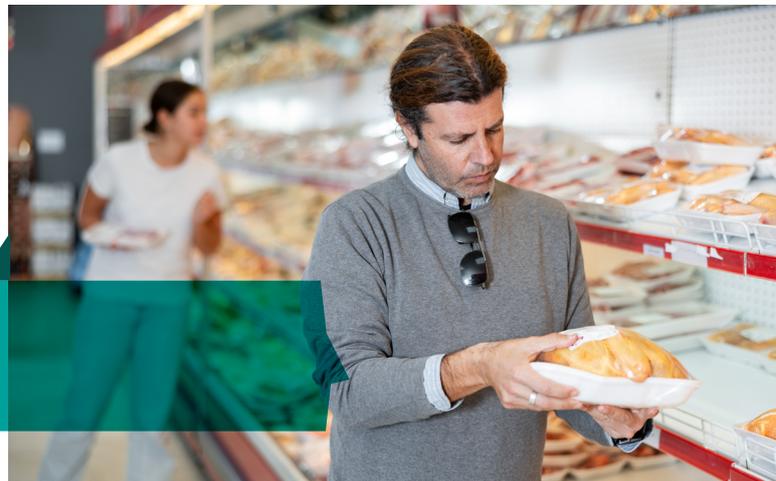
### Une situation française globalement bonne en matière de souveraineté alimentaire

L'analyse des indicateurs de bilan sur les 3 dernières années, permet à FranceAgriMer de conclure que **le bilan de la France en termes de souveraineté alimentaire est globalement bon.**

L'institution distingue cependant plusieurs grandes catégories de produits.

- **Les productions structurellement excédentaires, dont le taux d'auto-provisionnement est systématiquement supérieur à 1:** produits laitiers, céréales, sucre, vins... Elles permettent à la balance commerciale de rester excédentaire, mais présentent une dépendance certaine à l'exportation.
- **Les productions structurellement déficitaires, dont le taux d'auto-provisionnement est très inférieur à 1:** riz, huile de palme, fruits tropicaux, soja, thé, café, cacao..., mais aussi certains fruits et légumes tempérés dont les Français veulent disposer toute l'année, ainsi que la viande ovine.
- **Les productions en situation intermédiaire, dont le taux d'autosuffisance est compris entre 75 et 100 %** et tend à baisser: fruits tempérés, dont la production a baissé de 17 %

en 10 ans, légumes frais (production - 4 % en 10 ans), viandes et produits carnés, poulet, œufs, porc, viande bovine. Le poulet connaît la situation la plus dégradée, avec une production en augmentation mais qui ne parvient pas à suivre la hausse de la demande. En 20 ans, la dépendance aux importations est passée d'environ 25 % de la consommation à presque 50 %.



La souveraineté alimentaire est une notion complexe qui questionne aujourd'hui les conditions de production souhaitées sur le territoire pour concilier alimentation de la population en qualité et en quantité dans un contexte d'inflation, préservation de l'environnement en termes de climat et de biodiversité et amélioration du bien-être animal. Elle interroge également les moyens que les politiques se donnent pour atteindre ces objectifs: politiques agricoles et commerciales au niveau européen (PAC, accords commerciaux...) et français (Egalim...), politiques alimentaires en termes de régimes alimentaires, de normes sanitaires et nutritionnelles, d'information du consommateur, d'aides à l'achat, de régulation de la publicité... Alimentation de la population et systèmes agricoles sont, plus que jamais, intimement liés. ●

# Oléoprotéagineux

## Reconquérir la souveraineté pour favoriser la transition agroécologique



par **Mathilde SCHRYVE**, *Responsable études et prospectives, Cerfrance Bourgogne-Franche-Comté*,

### La France : souveraine sur le colza et le tournesol, mais accro au soja brésilien

La filière oléoprotéagineuse est l'une de celles posant le plus de questions quant à l'atteinte de la souveraineté alimentaire. En effet, non seulement la France est loin de l'autosuffisance (**la production française de soja, première source de concentré protéique pour les élevages, ne couvre que 10 % de la consommation nationale** selon les données des Douanes), mais encore, les oléoprotéagineux importés, proviennent de pays tiers - **soja du Brésil et d'Argentine, canola du Canada, huile de palme de Malaisie et d'Indonésie - et sont souvent génétiquement modifiés ou issus de zones déforestées\***. Ils ne respectent

\*85 % du soja importé est génétiquement modifié (source Terre Inovia - 2019). La moitié seulement de l'huile de palme achetée par l'Europe est RSPO (Certified Sustainable Palm Oil) (source CIRAD 2020)

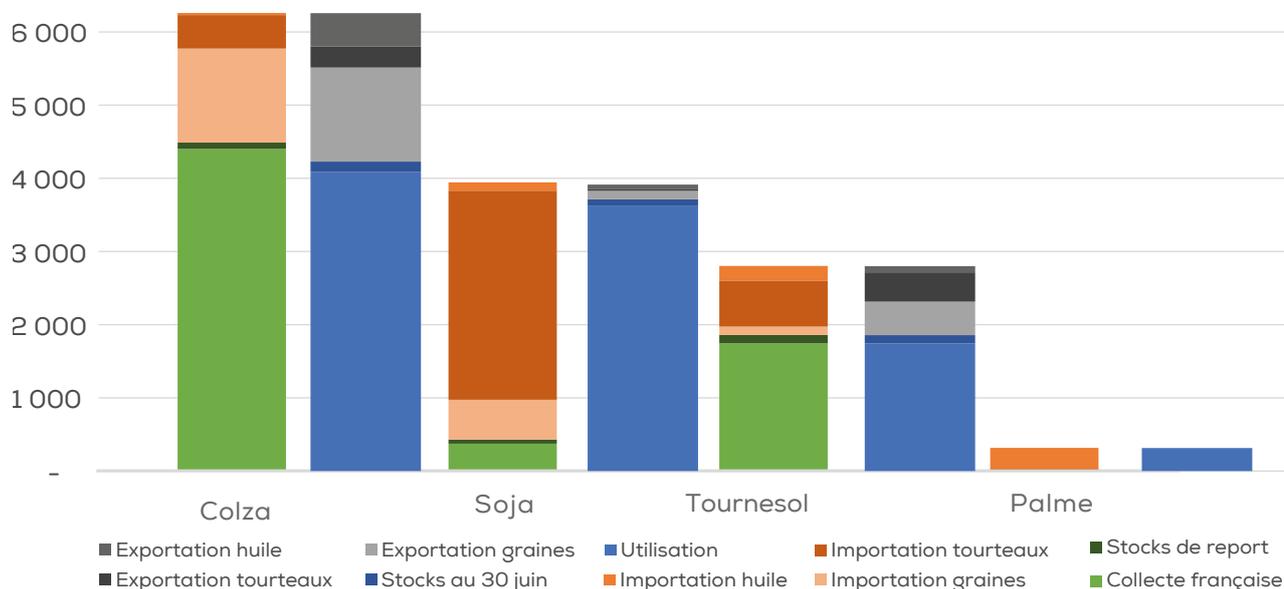
donc pas les attentes exprimées par les citoyens européens. Cependant, cette forte dépendance est encore méconnue du consommateur, car les oléoprotéagineux sont souvent valorisés dans l'alimentation du bétail (90 % environ des volumes consommés, source IDDRI) et dans l'industrie (biocarburant, chimie verte). Cela rend moins visible leur utilisation et leur origine.

Cette situation est à nuancer entre oléagineux et protéagineux. **Les surfaces semées en colza et en tournesol suffisent quantitativement à faire face aux besoins des transformateurs nationaux.** Même si plus de 20 % des disponibilités sont exportées et plus de 20 % de la consommation est importée, cela relève avant tout d'ajustements qualitatifs. Seule la forte dépendance à l'huile de palme vient ternir ce tableau.

A contrario, notre faible autonomie en protéagineux est un héritage de négociations entre l'Europe et les États-Unis. Dès 1961, les accords du Dillon Round ont établi que les droits de douane soient ramenés à zéro sur le soja en échange d'un laisser-faire américain pour la mise en place de la PAC. Jusqu'en 1973 et la création du premier plan protéine, Washington s'est opposé aux soutiens des producteurs de protéagineux européens. Cette longue période de concurrence faussée, d'une part avec les oléagineux américains arrivant à bas coût, mais aussi avec les céréales européennes soutenues par la PAC, est encore aujourd'hui dommageable à la culture des protéagineux. Ils souffrent d'une carence en recherche variétale, en connaissance agronomique, en outils de transformation. Sans filière forte et protectrice, ils sont tombés dans une ornière dont il est difficile de sortir.



Bilan des principaux oléoprotéagineux (kt/an)



Source: France Agrimer et Douanes, 2022

**Zoom : Qu'est-ce qui a provoqué la « pénurie » d'huile de tournesol après le déclenchement de la guerre en Ukraine ?**

Toutes les variétés d'oléagineux ne se prêtent pas aux mêmes usages. Ainsi, pour le tournesol, les variétés linoléiques, riches en oméga 6, sont souvent consommées pour l'assaisonnement et sous forme de margarine. Les variétés oléiques, riches en oméga 9, sont conseillées comme huile de friture ou pour la chimie. Les conduites culturales de toutes les variétés sont identiques. Les rendements généralement plus faibles des graines oléiques sont, parfois, compensés par un prix plus élevé. La différence entre les prix des 2 types de variétés est nommée prime oléique.

De la fin de la décennie 2010 jusqu'à la guerre en Ukraine, l'extension rapide des surfaces semées de variétés oléiques en Ukraine et en Russie a fait fortement baisser la prime oléique. Les producteurs européens ont donc semé moins de ces variétés. Après le déclenchement du conflit et jusqu'à l'été 2022, le prix de base du tournesol extrêmement élevé, et une prime oléique faible (environ 5 €/t) ont maintenu cette



tendance pour les semis européens du printemps 2022. La baisse des importations de mer Noire a donc entraîné une pénurie de graines pour les tritrateurs, et d'huile pour les industriels. Ceux-ci ont obtenu une dérogation pour remplacer l'huile de tournesol par d'autres huiles végétales sans le mentionner sur l'emballage. Depuis lors, la prime oléique a fortement augmenté (de 80 à 100 €/t), incitant les producteurs à augmenter les surfaces semées en tournesol oléique au printemps 2023.



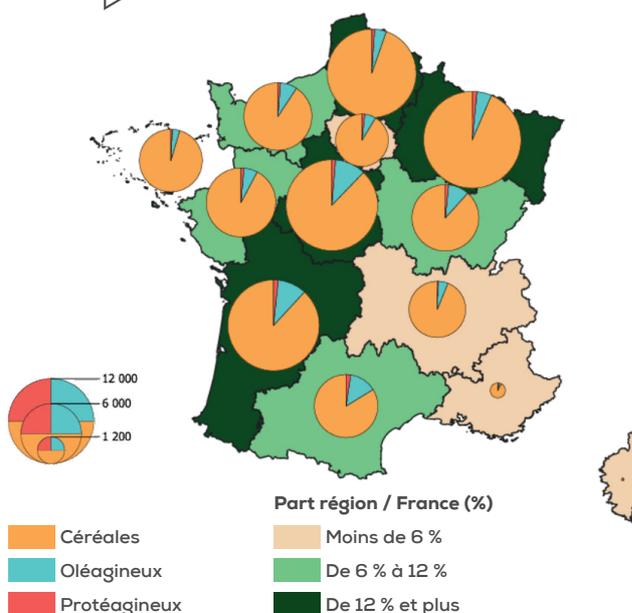
## Oléoprotéagineux : reconquérir la souveraineté pour favoriser la transition agroécologique



### Plus de protéagineux dans la ferme France, des effets en cascade

Si la souveraineté alimentaire était atteinte pour cette filière, elle entraînerait des répercussions diverses. Le prix du lait et de la viande pour le consommateur final augmenterait sans doute, et la surface en céréales diminuerait, entraînant une moindre disponibilité des céréales européennes pour l'exportation. De nombreux bénéfices agronomiques et écologiques se feraient sentir dans les fermes: baisse de la dépendance aux engrais, amélioration du bilan carbone, rupture des cycles de ravageurs... Mais les avantages seraient plus larges: effets sur la santé, avec la végétalisation de nos assiettes; géopolitiques grâce à la réduction de la dépendance vis-à-vis du soja brésilien et de l'huile de palme asiatique; baisse de la déforestation importée; baisse de la dépendance aux OGM... Les avantages escomptés seront-ils suffisamment attractifs pour vaincre les résistances et partir à la recherche de ce nouvel équilibre ?

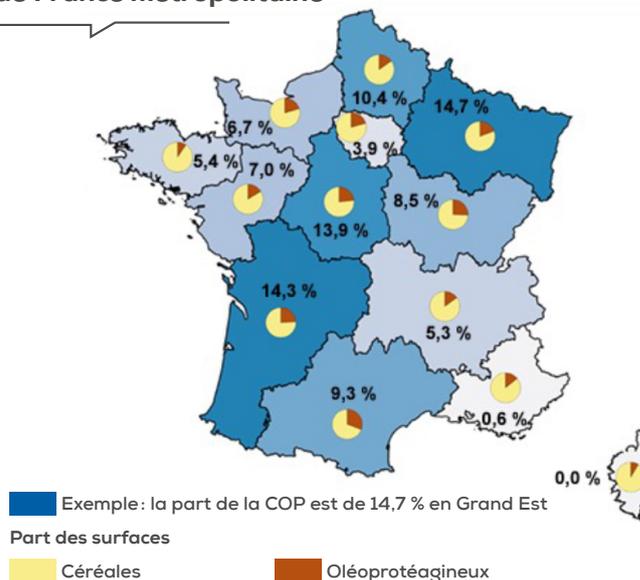
### COP: Production 2021 en milliers de tonnes



Source : Agreste, SAA 2021, ©IGN - BD Carto

Aujourd'hui, les oléoprotéagineux représentent jusqu'à 1/3 de l'assolement dans certaines régions, mais moins de 20 % de la production en volume. ●

### Part de la région dans la surface en COP de France métropolitaine



Source : Agreste Statistique agricole annuelle (2017 définitive), © IGN BdCarto

# Lait

## une filière souveraine qui pourrait être chahutée par la baisse de production



par **Mélanie JUGÉ**, Chargée d'études à l'Atelier des études, Cerfrance Normandie Maine

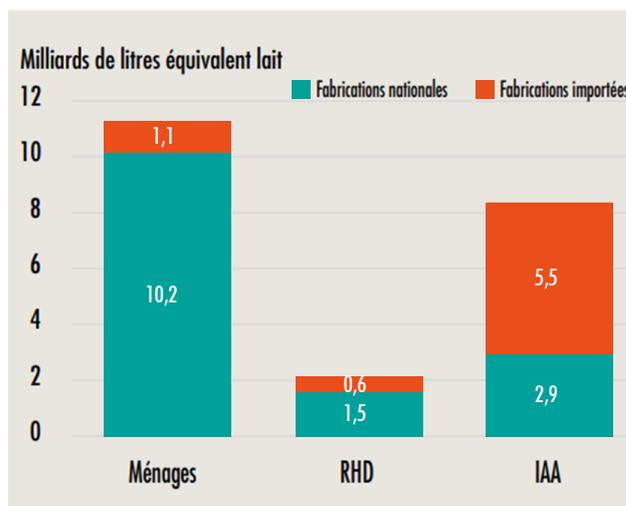
### La filière laitière est nettement autosuffisante

La France est exportatrice nette de produits laitiers. Le solde commercial, de 3 milliards d'€ en 2022, est le 3<sup>e</sup> excédent agricole et agro-alimentaire (derrière les vins et spiritueux et les céréales). 40 % de la production laitière est exportée. Plus de la moitié du chiffre d'affaires à l'export est réalisée en Europe, et en premier lieu avec les pays voisins.

#### ● La France a faim de beurre

Le lait est source à la fois de matière grasse et de matière protéique. La situation d'excédent est particulièrement marquée pour les protéines. Par exemple, la consommation de poudre de lait écrémé s'est contractée depuis 10 ans, alors que la production a augmenté. Cela a renforcé la situation exportatrice de la France sur ce créneau : le taux d'auto-provisionnement est passé de 171 % sur la période 2009-2011 à 265 % 10 ans plus tard. Au contraire, le déficit en beurre s'accroît : la hausse de la consommation depuis 10 ans n'a pas été couverte par la hausse de la production, mais par les importations, très majoritairement européennes. Le CNIEL note qu'en mai 2023, les importations de beurre et matières grasses laitières s'élèvent à plus de 250 000 t sur un an glissant, ce qui est un nouveau record.

### Consommation nationale de produits laitiers selon origine et débouchés en 2019



Source : IDELE, Où va le lait, 10/2020

#### ● Le principal débouché du lait importé est l'industrie agroalimentaire

Dans son étude « Où va le lait », l'IDELE a mesuré qu'un tiers de la consommation française de produits laitiers (estimée à 21,7 milliards de L en 2019) est couverte par l'importation. Il s'agit essentiellement de matière grasse laitière et secondairement de fromages. Le principal consommateur de ces volumes est l'industrie agroalimentaire.

## ● Cela ne pose pas de problématique de souveraineté alimentaire

Les importations permettent de combler le besoin sur la matière grasse par exemple. L'import et l'export de produits laitiers sont un outil de gestion de la saisonnalité des approvisionnements. Ils sont le reflet des arbitrages prix de l'appareil de production et transformation, et de recherche de valeur sur différents marchés. Essentiellement européennes, les importations ne remettent pas en cause la souveraineté alimentaire de la filière.

Au-delà de la France, l'UE est elle-même auto-suffisante en produits laitiers, à hauteur de 111 % en 2022, d'après l'IDELE.

## ● La question de la dépendance se pose davantage sur l'alimentation des animaux

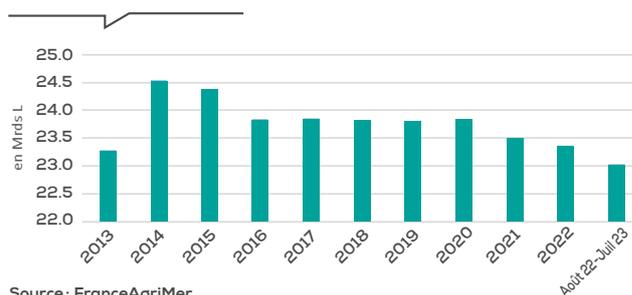
D'après l'IDELE, les bovins laitiers utilisent 36 % des 3,8 millions de tonnes brutes de tourteaux de soja consommées par an en France. 90 % de ces tourteaux sont importés du Brésil. 3,5 millions de vaches laitières consomment ainsi 980 000 tonnes brutes de tourteaux de soja importé. En adhérant à la plateforme Duralim, la filière laitière souhaite réduire cette dépendance et contribuer à réduire la déforestation.



## Et si la production laitière continue de baisser ?

À 23,3 milliards de litres de lait en 2022, la production laitière française a reculé de 0,8 % par rapport à l'année précédente. Sur les sept premiers mois de l'année 2023, la tendance s'accroît (- 2,4 % par rapport à la même période en 2022) malgré des prix rémunérateurs. Dans une perspective de baisse des prix de vente du lait, de réduction des cheptels de vaches laitières, il est probable que la tendance baissière de la production se poursuive.

### Évolution de la collecte laitière française depuis 10 ans

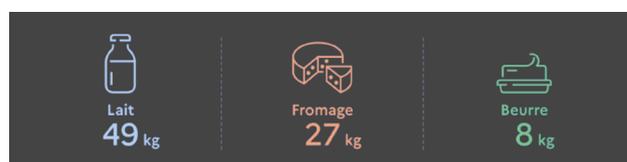


Source : FranceAgriMer

## ● La consommation française baisserait-elle également ?

La consommation de lait et de produits laitiers française est mature. Les recommandations nutritionnelles encouragent les adultes à consommer deux produits laitiers par jour (trois pour les enfants). Si elles mettent en avant l'apport de calcium par les produits laitiers, elles tendent à limiter la consommation de produits laitiers par rapport aux recommandations plus anciennes.

### La consommation par habitant par an



Source : ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, chiffres 2021.

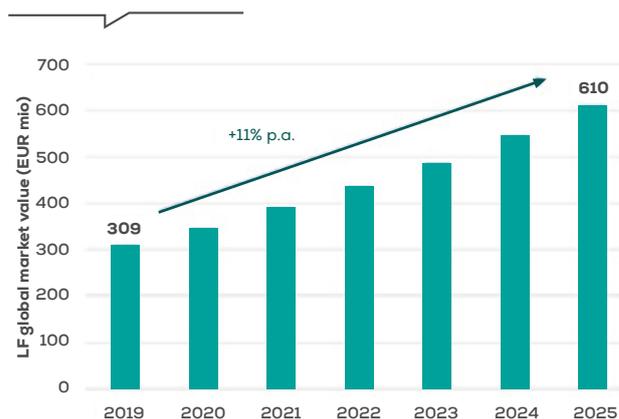


Les volumes de consommation sont modérément affectés par l'inflation. Les difficultés sont plus marquées pour la bio, les AOP, pourtant générateurs de valeur au sein de la filière. L'inflation a ainsi un impact baissier relativement limité sur la consommation mais induit conjoncturellement une descente en gamme. À plus long terme, le regard sur l'élevage évolue, avec par exemple la mise en cause des émissions de gaz à effet de serre par les bovins, l'attention autour du bien-être animal, etc. Il y a un enjeu pour la filière à communiquer sur ces sujets pour rassurer les consommateurs.

### ● Une baisse de production amènerait-elle à un plus grand centrage des fabrications pour le marché intérieur? Et/ou à une recherche accrue de valeur?

La France, pays des fromages, importe 36 % des fromages qu'elle consomme (moyenne 2019-2021), et de plus en plus de fromages-ingrédients (mozzarella, emmental, cheddar...) pour faire face à une demande croissante de ces produits dans l'industrie agroalimentaire et la restauration. Côté balance commerciale, les exportations plus qualitatives, notamment AOP, sont chahutées par la montée en puissance de ces importations. Cela pourrait-il remettre en cause les équilibres actuels, soit pour orienter davantage la production sur le marché intérieur,

### Marché mondial de la lactoferrine 2019-2025 (en valeur)



Source: GIRA

soit pour rechercher de la valeur ajoutée dans l'objectif de préserver l'économie de la filière, dont les coûts de production croissent?

La recherche de valeur sur le marché intérieur pourrait renforcer la segmentation du marché. Lors du Space, la Laiterie de Saint-Denis-de-l'Hôtel témoignait ainsi de l'intérêt d'offres différentes (prix, origine valorisée, Bleu Blanc Cœur, bien-être animal, bio, sans OGM...) pour répondre à la segmentation des consommateurs, qui n'ont pas tous les mêmes attentes. Les demandes évoluent sur les types de produit. Les skyr, yaourts riches en protéines à faible teneur en matière grasse, répondent aux attentes bien-être et sont en vogue, malgré l'inflation. De même que les hyperprotéinés, à destination des sportifs. Le vieillissement de la population pourrait renforcer l'attente santé et bien-être, et donner une place plus importante aux laits et produits laitiers spécifiques, enrichis, adaptés à différents régimes. Les ingrédients laitiers spécifiques sont intéressants sur le marché intérieur et au-delà: par exemple, le marché de la lactoferrine, protéine aux propriétés immunitaires, antioxydantes, antibactériennes, a doublé en dix ans et pourrait poursuivre son expansion. ●

# Viande bovine

## Évolution des habitudes alimentaires et enjeu de vitalité de certains territoires



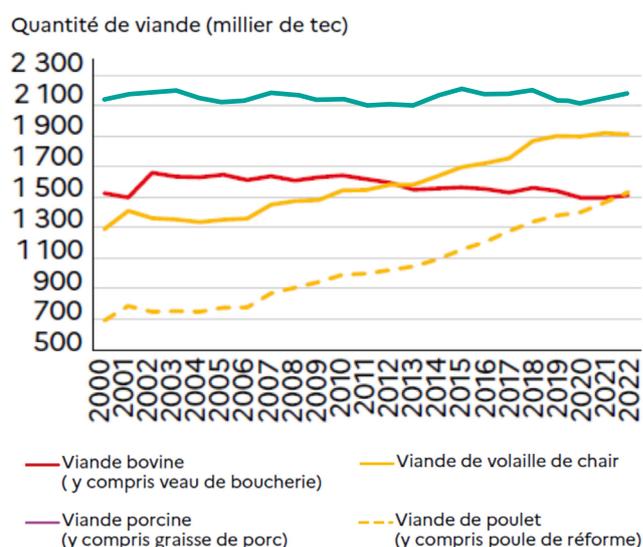
par **Nathalie LEBEAU**, *Référente conseil*, Cerfrance Saône et Loire

### Une baisse tendancielle de la production et de la consommation

Toutes espèces confondues, la consommation de viande, en baisse tendancielle depuis 10 ans, s'est plutôt stabilisée depuis la crise de la Covid-19. Depuis une dizaine d'années, la viande bovine se place au 3<sup>e</sup> rang des viandes les plus consommées par les Français, derrière le porc et la volaille.

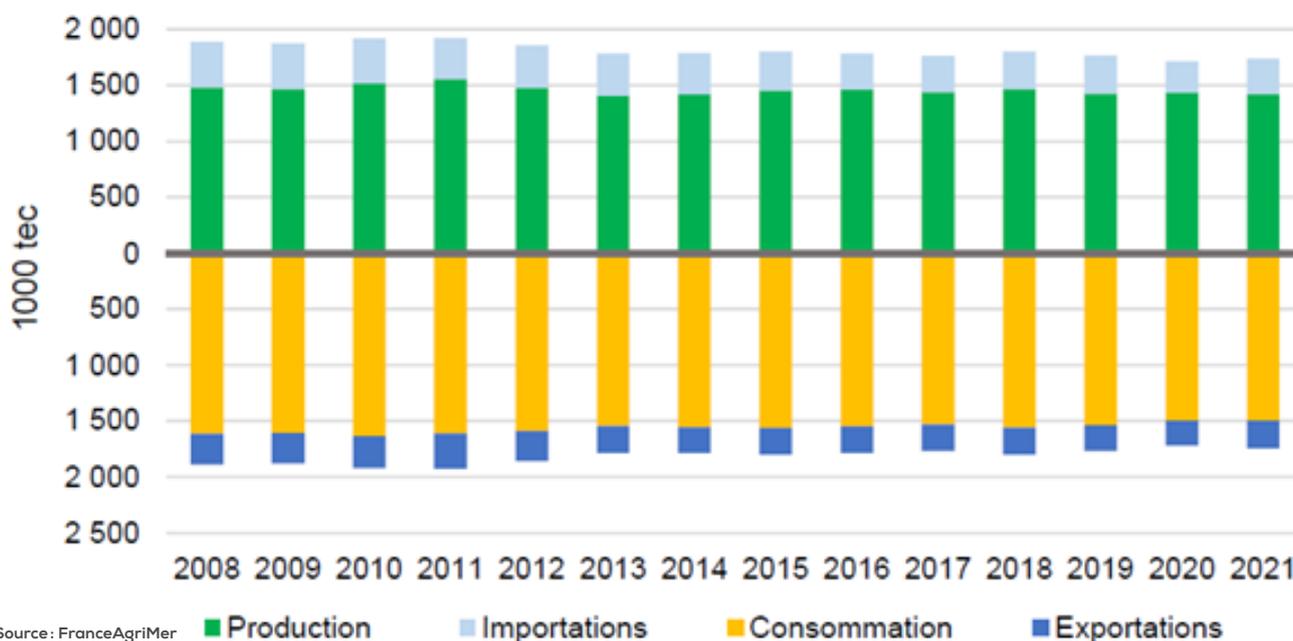
Malgré l'inflation générale, après avoir été au plus bas en 2020-2021, la consommation de viande bovine a légèrement progressé en 2022 (+ 1 % par rapport à 2021) en atteignant 22,2 kg équivalents carcasse par habitant. Elle ne retrouve toutefois pas le niveau de 2019 et s'inscrit dans une tendance baissière sur le long terme, puisqu'en 10 ans, elle a reculé de 7 % et la consommation moyenne par habitant a perdu près de 2,2 kg équivalents carcasse.

### Évolution de la consommation française de viande



Source : Agreste, DGDDI

### Évolution de postes du bilan offre-demande en viande bovines (hors animaux maigres)



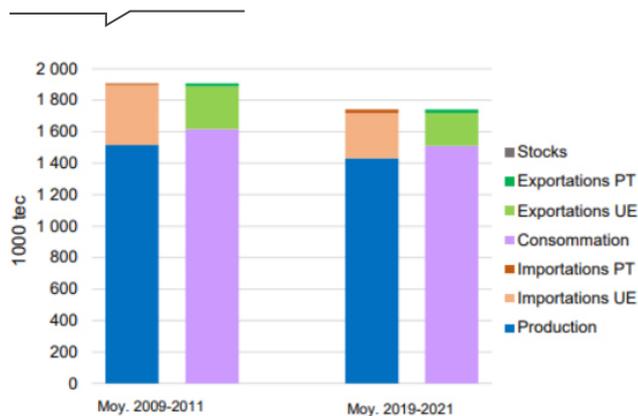
Source : FranceAgriMer

## Viande bovine : évolution des habitudes alimentaires et enjeu de vitalité de certains territoires

Entre 2010 et 2021, le rythme de recul de la production a globalement suivi celui de la consommation et le commerce extérieur s'est plutôt contracté. L'autosuffisance et la couverture de la consommation par la production française se sont ainsi maintenues autour de 95 % et 79 % respectivement.

Le commerce extérieur, au-delà de traduire une certaine concurrence sur le prix et de combler un léger déficit en volume, répond également à des problématiques d'équilibre carcasse (les Français consomment davantage certaines parties que d'autres).

### Représentation schématique du bilan offre/demande



Source: FranceAgriMer

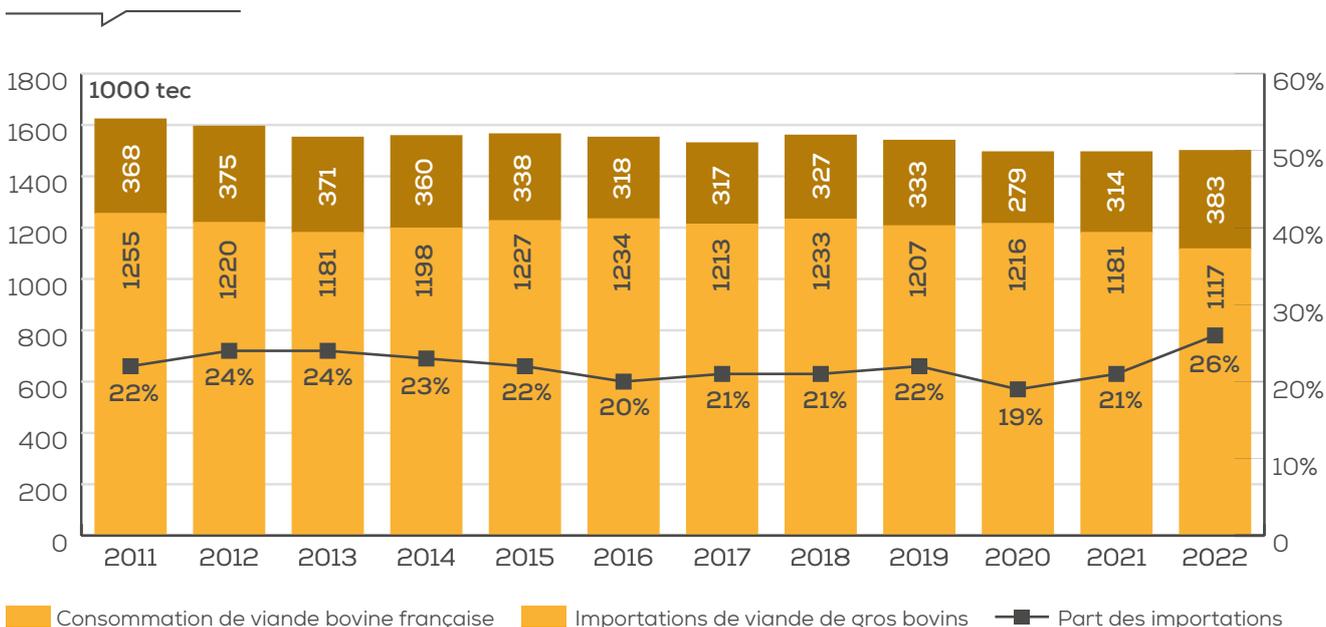
**« Accélération du recul de production et reprise de la consommation en RHD ont favorisé en 2022 une hausse des importations. »**

### L'autosuffisance en viande bovine recule conjoncturellement

Récemment, l'accélération du recul de la production française, en lien avec la décapitalisation amorcée depuis plusieurs années, et le retour en force de la consommation en restauration hors domicile (RHD) après la pandémie, ont favorisé une nette hausse des importations de viande en 2022 (+ 23 %). Ainsi, la part de nos besoins couverts par l'importation est passée de 21 % à 26 % en un an alors que dans le même temps, la consommation de viande bovine d'origine française a reculé de 5 % en volume.

Les principaux fournisseurs de la France à l'import sont les Pays Bas, l'Irlande et l'Allemagne.

### Part des importations dans la consommation de viande bovine



Source: GEB - Institut de l'élevage d'après SSP et Eurostat

## Viande bovine : évolution des habitudes alimentaires et enjeu de vitalité de certains territoires

	2022	2022/2021	2022 / Moy 2017-2021
	Millier de Tec	%	
Monde	392	23,0	22,3
Pays Bas	78	16,4	10,9
Irlande	57	71,6	152,8
Royaume Uni *	16	15,6	16,2
Allemagne	50	27,3	27,5
Pologne	32	85,3	229,0
Belgique	33	11,4	-13,0
Espagne	18	25,6	36,4
Autres pays	36	-7,7	-19,4

\* y c. compris la viande réexportée vers les Pays Bas

Source : DGDDI

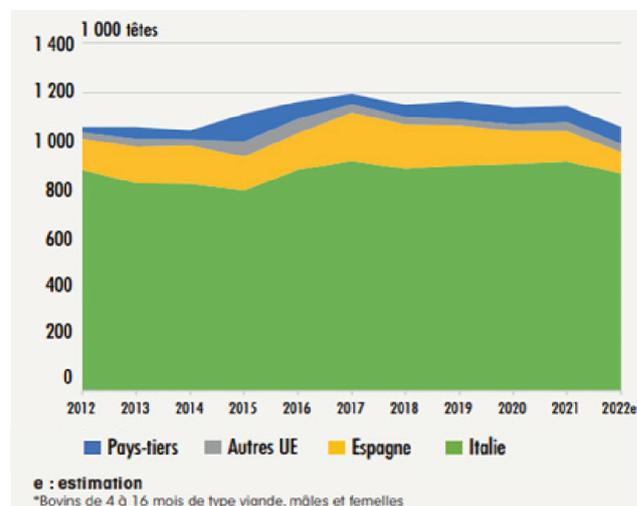
En contrepartie, la France contribue à l'approvisionnement en viande bovine de ses partenaires commerciaux – essentiellement ses voisins européens – via l'exportation de certaines carcasses ou pièces de viande (à hauteur d'environ 13 % des disponibilités) correspondant moins aux habitudes de consommation française. Mais elle exporte également de nombreux animaux vivants pour l'engraissement.

Le marché italien reste le grand leader avec presque 80 % des transactions réalisées. Les exportations vers l'Espagne affichent une diminution. Les pays tiers, et surtout l'Algérie, prennent le relais. La reprise algérienne s'explique en partie par un contexte politique fragile avec l'Espagne et des importations brésiliennes qui n'ont pas donné satisfaction en matière de qualité sanitaire. Les envois vers les Pays tiers, davantage soumis à aléa, n'excèdent pas 78 000 têtes, soit 7 % des exportations totales de brouards.



Plus d'1,06 million de brouards ont ainsi été exportés en 2022, soit un niveau de celui d'il y a 10 ans. Néanmoins, c'est presque 7 % de moins que la moyenne 2017-2021, en raison d'une baisse de la disponibilité et d'un bon maintien des achats par les engraisseurs nationaux.

### Destination des exportations de brouards français



Source : GEB, Institut de l'élevage d'après Douanes Française, SPIE-BDNI et estimations.

## La souveraineté alimentaire en viande bovine, un enjeu également culturel et territorial

Compte tenu de la pyramide des âges au sein de la filière viande bovine et de la baisse parallèle du cheptel laitier, l'approvisionnement en viande bovine d'origine française pourrait fléchir encore les prochaines années et réduire l'auto-suffisance et la couverture de la consommation par la production nationale si la consommation ne recule pas dans les mêmes proportions.

La hausse des importations qui pourrait en découler ne pose pas de problèmes majeurs de souveraineté dès lors que ces importations continueraient à provenir très essentiellement de pays de l'Union européenne. Mais la problématique pourrait être plus prégnante si les frontières s'ouvrent davantage à des pays tiers ne partageant pas nos standards de production et de traçabilité y compris les normes sociales et environnementales.

En outre, le recul de la production nationale revêt des enjeux en termes socioculturel et territorial, s'il impacte les zones de production dites extensives. En effet :

- L'élevage extensif valorise et entretient les paysages herbagers et limite les problèmes de pollutions diffuses.
- Largement autonome, il est peu dépendant des aliments importés, et n'entre que peu en concurrence avec l'alimentation humaine puisque les surfaces en prairies se prêtent difficilement à la production de cultures.

- Les déjections animales présentent un intérêt en termes de transfert de fertilité et permettent de limiter le recours aux engrais chimiques.
- En termes de valeurs socioculturelles et économiques : l'élevage bovin contribue au maintien d'un tissu social et rural dans des zones parfois à faible activité économique et fait vivre des exploitations souvent familiales.
- Pour autant, en termes d'émissions de gaz à effet de serre, les élevages bovins ont un rôle ambivalent : stockage de carbone dans les prairies, mais émission de méthane lors de la digestion entérique. Et la filière doit avoir une vigilance tout au long de la chaîne sur l'efficacité carbone.

Par ailleurs, si l'évolution de la consommation nationale complique la valorisation des pièces nobles, le développement de la consommation de viande hachée, la montée en gamme et le souci d'image des acteurs de la restauration dite « rapide » sont une opportunité en matière d'auto-suffisance en ce qu'elle entraîne une hausse de la consommation en France de pièces (avant) et de types d'animaux (jeunes bovins) que nous produisons mais consommons historiquement peu.

**L'enjeu de souveraineté alimentaire dans le secteur de la viande bovine est ainsi autant un enjeu de capacité à exercer une préférence alimentaire qu'à organiser une gestion durable dans certains territoires. ●**



Conseil National du Réseau CERFRANCE  
18 rue de l'Armorique 75 015 PARIS  
Tél. + 33 (0) 1 56 54 28 28  
www.cerfrance.fr

Directeur de la publication : Benoît Hureau

Directeur de la rédaction : Philippe Boulet

Rédacteur en chef : Mélanie Richard

Membres du comité de rédaction : Fabien Barrabé, Xavier Beauflis, Philippe Boulet, Anne Bras, Mélanie Jugé, Michel Lagahe, Nathalie Lebeau, Thierry Lemaître, Jacques Mathé, Mélanie Richard, Mathilde Schryve.

Réalisation : Les P'tits Papiers

Crédit photo : © AdobeStock